

dans les annales de l'historique village du Sault-au-Recollet.

CONDOLEANCES

SIR ADOLPHE CHAPLEAU

A une assemblée du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale tenue le 14 de juin sous la présidence de M. H. Laporte, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

Proposé par MM. J. Lambert et S. Beaudin, secondé par MM. A. St-Cyr et A. C. Décar, et résolu que :

L'Alliance Nationale a appris avec une très vive douleur la mort de Sir J. A. Chapleau, le célèbre homme d'Etat canadien-français qui mit, durant une longue et brillante carrière, au service de son pays des qualités et des talents de premier ordre ;

Qu'elle s'associe de tout cœur au deuil général que cause la disparition de ce vaillant et illustre enfant de notre nationalité, enfin, de celui que l'Alliance Nationale était fière de compter parmi ses plus distingués membres honoraires et bienfaiteurs.

Certifié, vraie copie,

L. J. D. PAPINEAU,
Sec.-Gén.

CERCLE LAROCQUE, No 25.

Les membres du cercle Larocque, à leur réunion régulière du 16 juin 1898 ont adopté par un vote unanime, la résolution suivante :

Proposé par M. Jos. Limoneau, secondé par M. Auguste Watier : que les membres de ce cercle ont appris avec un vif sentiment de regret la mort de M. C. H. Langlois membre-fondateur de ce cercle. Qu'ils offrent à la famille éplorée leurs plus sincères condoléances. Que copie de la présente soit publiée dans les journaux de Sherbrooke et dans la revue officielle de l'Alliance Nationale.

LOUIS LUC.
Sec.-Arch.

Sherbrooke, 16 juin 1898.

CERCLE D'ARGENTEUIL, No 84.

A une assemblée régulière du cercle tenue le 19 juin 1898, il a été proposé par MM. Joseph Lavigne, E. Lavigne, Paul Joly et E. Lacasse, secondé par MM. Henri Potvin, Samuel Vivarais, W. Prevost et Isaac Masson :

Que les membres du Cercle d'Argenteuil, No 84 ont appris avec peine la mort de l'enfant bien-aimé de M. Isidore Carrière membre de ce cercle et qu'ils lui offrent leurs plus sincères condoléances ; que copie de la présente soit transmise à la famille éplorée ainsi la revue de l'Alliance Nationale pour publication.

JOSEPH PRÉVOST.
Sec.-Arch.

Lachute, 26 juin 1898

CERCLE OLIER, No 127.

A la séance régulière du cercle Olier, No 127, de l'Alliance Nationale, le 15 de juin, il a été proposé par M. Aug. Comte, secondé par M. H. Guertin, et adopté à l'unanimité, que c'est avec la plus vive douleur que les membres du Cercle ont appris la mort de Sir J. A. Chapleau, un de nos plus grands hommes d'Etat canadiens ; loyal et ardent catholique, et que nous offrons à Lady Chapleau nos plus sincères sympathies.

Proposé par M. J. D. Léger, secondé par M. J. A. Viau, que copie des présente soit envoyée aux journaux pour publication.

A l'assemblée régulière du cercle tenue le 22 juin 1898, il a été proposé par M. J. Dalmas Léger, secondé par M. F. T. Huot et adopté à l'unanimité : Que les membres de ce Cercle ont appris avec un

vif chagrin la mort de l'enfant de leur estimé confrère, M. A. Diotte ; proposé par M. Comte, secondé par M. Chalifoux que copie de ces résolutions soit envoyée à M. et Mme Diotte, comme expression de la vive sympathie des membres de ce Cercle, pour la perte douloureuse qu'ils viennent de faire, et que copie des présentes soit publiée dans les journaux.

A la même séance, il a été proposé par M. J. Dalmas Léger, secondé par M. T. E. Huot et adopté à l'unanimité : Que les membres de ce Cercle ont appris avec un vif chagrin la mort de la mère de leur estimé confrère, M. J. A. Hurteau ; proposé par M. Comte, secondé par M. Chalifoux que copie de ces résolutions soit envoyée à M. et Mme Hurteau comme expression de la vive sympathie des membres de ce Cercle, pour la perte douloureuse qu'ils viennent de faire, et que copie des présentes soit publiée dans les journaux.

Montréal, 22 juin 1898.
A. FRAPPIER,
Sec. Arch.

Accusés de Réception

St-Pie, 8 juin 1898.

L. J. D. Papineau, Sec.-Gén.,
Alliance Nationale.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception d'un chèque de \$1000, en paiement de la police No 3577 que détenait feu mon mari, Adonias Gobeil, dans votre société ; veuillez agréer mes plus sincères remerciements et me croire,

Votre bien dévouée,
DAME CLARA BEAUREGARD,
Vve Adonias Gobeil.

Montréal, 10 juin 1898.

A Messieurs les membres du Conseil Général
de l'Alliance Nationale, Montréal.

Messieurs,

Veillez recevoir mes remerciements empressés pour la ponctualité avec laquelle votre société a réglé le montant qui m'était dû, en ma qualité de bénéficiaire de mon fils feu Joseph Dubé suivant sa police, soit mille piastres pour laquelle somme vous m'avez fait remettre ce jour un chèque suivant reçu que j'en ai donné à qui de droit.

Votre très humble et obéissante,
(Signé) GEORGIANA PELLETIER.

Saint-Henri, 14 juin 1898.

M. Alf. Saint-Cyr, Trés.-gén.
Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception de la somme de cinq cents piastres, montant du certificat de dotation dont feu mon fils était porteur dans votre société.

Veillez accepter mes remerciements, ainsi que ceux de mon épouse, ma co-bénéficiaire, pour la célérité avec laquelle vous avez réglé cette affaire.

A. P. PAPINEAU.